

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GRAND LANGRES**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2022**

**Date de la convocation
10 novembre 2022**

**Délibération n° 2022-27
Nomenclature 1-1-1**

**NOMBRE DE SIEGES : 29
MEMBRES EN EXERCICE : 29
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 21
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 25
VOTES : POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

**OBJET : MISSION DE SUIVI-ANIMATION ET
INGENIERIE DE L'OPERATION PROGRAMMEE
D'AMELIORATION DE L'HABITAT -
RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Etaient présents :

M.FOURNIER H.	M.PERROT E.	M.SEGUIN D.
M.JOFFRAIN B.	M.GALLISSOT P.	M.MAUGRAS J.
M.DANGIEN A.	M.RAMAGET JP.	M.DIDIER R.
M.THOMASSIN N.	M. OUDOT E.	
M. DELABORDE D.	M.BOILLETOT C.	
M.LINARES H.	M.BLANCHARD D.	
Mme CARDINAL A.	M.CHEVALLIER A.	
M.CARDINAL JP.	M.DARTIER M.	
M.FUERTE N.	Mme BERNAND C.	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M.HUOT G.	à	M.CHEVALLIER A.
M.THIEBAUD D.	à	M.MAUGRAS J.
Mme MASSON A.	à	M.BOILLETOT C.
Mme COEURDASSIER S.	à	M.DIDIER R.

Absents :

M.CHITTARO F.	M. MILLE J.	M. PECHIODAT R.	M.ZAMOURI B.
---------------	-------------	-----------------	--------------

Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT M. Maurice DARTIER est nommé secrétaire de séance.

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le 18 novembre à 14 h 00, le Bureau de la Communauté de Communes du Grand Langres, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'auditorium du bâtiment 21 de la Citadelle à Langres, sous la présidence de M Jacky MAUGRAS, Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Grand Langres,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2022-33 en date du 07 avril 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil vers le Bureau Communautaire,

Considérant la consultation lancée le 1^{er} septembre 2022, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique (appel d'offres ouvert) relative à la mission de suivi animation et ingénierie de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) 2022 – 2027, divisée en 3 lots.

Considérant la nécessité de conclure un marché pour chacun des lots suivants :

N°	DESIGNATION
01	Suivi-Animation OPAH et Evaluation
02	Etude de faisabilité et de calibrage RHI-THIRORI
03	Assistance à maîtrise d'ouvrage dans la phase opérationnelle de recyclage foncier

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- Autorise le Président à signer les marchés après attribution par la commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes du Grand Langres, ainsi que toutes pièces utiles.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,



Jacky MAUGRAS

JACKY MAUGRAS
2022.11.23 15:33:02 +0100
Ref:20221123_114802_1-1-O
Signature numérique
le Président